

« Le Patron... c'est nous ! », c'est parti...

Le 9 novembre dernier, un atelier de sensibilisation à l'ESS a été proposé à des professeurs de 4 classes de CM2 du Nord de l'Île dans le cadre du projet « Le Patron... c'est nous ! ».

Il s'agit d'un mini-projet mené en classe et parrainé par une entreprise de l'ESS où les élèves seront amenés à découvrir les valeurs et piliers de l'ESS avec notamment les notions d'impact social, sociétal ou environnemental ; à travailler en groupe sur un objectif commun ; et à prendre des décisions démocratiques et en assurer leur mise en œuvre.

Grâce à la mise en place de ce projet par l'ESPER (Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République), l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et la CRESS, les professeurs ont pu porter la réflexion sur les enjeux auxquels sera confrontée la société de demain et comment l'ESS peut y répondre. La coopération de ces 3 acteurs, qui est une première, a permis l'approfondissement des valeurs de l'ESS à travers la découverte et l'étude de deux entreprises du champ. L'occasion de partager les valeurs et expériences au bénéfice de citoyens de demain.



RSO et ESS : partage d'expériences et de pratiques

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a profité du Mois de l'ESS pour organiser une table ronde sur la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) et en présenter les principes et lignes directrices. Des acteurs et soutiens de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) de formes et de tailles très diverses ont répondu à l'invitation et participé à un débat constructif sur les moyens à mettre en œuvre dans les différentes organisations.

«Ce sont les petits ruisseaux, c'est-à-dire nous, qui alimentons les rivières et donc les fleuves». L'image utilisée par Christian Bonneau, Délégué Régional de la FEHAP Océan Indien et Directeur Général de la Fondation Père Favron, lors de son intervention, a servi de fil rouge à cette table ronde sur la RSO.

Cet événement a réuni une vingtaine d'acteurs et soutiens de l'ESS concernés par la thématique. «Les structures de l'ESS portent en elles les enjeux soulevés par la RSO, il était donc pertinent d'organiser une action sur cette thématique durant le Mois de l'ESS», explique Sébastien Mariotti, chargé de mission transition écologique à la DEAL.

Pour acquérir le niveau de connaissance et d'application de la RSO à La Réunion, un questionnaire a été envoyé par la DEAL à plus de 800 entreprises en 2015. En 2016, la CRESS a contribué à cette étude en complétant le questionnaire à destination des structures



de l'ESS avec les interrogations spécifiques du champ. Une plaquette rassemblant les résultats est en cours d'élaboration mais Sébastien Mariotti annonce déjà que «près de 50% des organisations interrogées ne connaissent pas l'existence de la RSO».

Et pourtant, comme cela a été signalé, de nombreuses organisations, tout particulièrement de l'ESS, travaillent déjà selon les principes défendus par la RSO. Des principes définis par la norme internationale ISO 26000 et regroupés autour de sept questions centrales: gouvernance de l'organisation, Droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs, communautés et développement local.

A la Fondation Père Favron, les valeurs de la RSO, et donc de l'ESS, ne sont pas que des mots. Au cours de son intervention, Christian Bonneau a énuméré de nombreuses pratiques

et actions concrètes relevant de la RSO, tout en pointant parfois du doigt les difficultés pour les mettre en place.

Des difficultés qu'ont aussi signalées les autres participants autour de la table mais toujours dans l'idée d'y apporter des solutions. Chambre consulaire, services de l'Etat, régie territoriale, maison de l'emploi, villes, organisme de formation, association de quartier, bailleurs sociaux, fondation et aussi la CRESS, sont autant de structures, représentées qui ont apporté chacune leur vision.

Faire se rencontrer les différents acteurs pour qu'ils échangent, collaborent, et aillent ensemble vers l'excellence solidaire, c'est l'essence même du Mois de l'ESS. Voilà qui fait dire à Jérôme Gardody, directeur de la CRESS : «S'il y a des ruisseaux, des rivières et des fleuves, à cette table nous sommes à un delta».

Journée Régionale de l'IAE : l'emploi au cœur de l'événement !

Le 17 novembre, sur le champ de Foire de Bras-Panon, s'est tenue la deuxième Journée Régionale de l'Insertion par l'Activité Économique. Une journée placée sous le signe de l'emploi, émaillée de nombreux temps forts et surtout de laquelle se dégage une énergie rendue possible par la synergie des différents acteurs de l'ESS.

La Journée Régionale de l'IAE est clairement un temps fort du Mois de l'ESS. Il suffit de constater la forte affluence sur le champ de Foire de Bras-Panon pour s'en convaincre. Et pourtant, Franck Grondin, président de l'URSIAE (Union Régionale des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique) de La Réunion et de Mayotte et organisateur de l'événement le reconnaît : « Certains redoutaient d'organiser cette journée dans l'Est, j'y ai vu une opportunité ».

300 acteurs présents, « ce qui démontre le chemin parcouru et l'intérêt suscité par l'IAE », selon Franck Grondin, des débats, des ateliers, un job dating, des espaces d'accueil et d'informations, le succès de cette journée est la meilleure preuve du dynamisme et du potentiel, notamment sur le volet de l'emploi, de l'ESS. Frédéric Annette, administrateur de la CRESS, a d'ailleurs rappelé la « pertinence d'inscrire cette Journée Régionale de l'IAE dans le Mois de l'ESS », qui plus est cette année où la thématique de l'emploi est au cœur du Mois de l'ESS.

Le Directeur Territorial Nord-Est de Pôle emploi, Frédéric Nicolas, ne s'y est d'ailleurs pas trompé : « Les structures de l'IAE sont des acteurs importants de l'emploi et nous nous sommes fortement investis sur cet événement ». Un sentiment partagé par l'Etat et sa représentante dans l'Est, la



sous-préfète de Saint-Benoît, Christine Geoffroy : « L'IAE est un outil d'insertion essentiel de notre territoire. Notre objectif commun est de mieux le faire connaître. Le partenariat, le collectif, seront les clés de ce succès », a-t-elle insisté.

Les partenariats y ont été nombreux sur l'ensemble de cette journée. Le président de la Fédération Nationale des Entreprises d'Insertion, Kenny Bertonazzi, puis le président national de Chantier Ecole, Emmanuel Stéphant, sont intervenus pour

présenter la réforme de la commande publique et des marchés clausés. La CRESS, elle, a présenté un module sur la fonction employeur en partenariat avec l'Incub GE 974 et les échanges de pratiques pour consolider les structures qui œuvrent dans l'insertion. Plus généralement, l'ensemble des acteurs ont, tout au long de la journée, pu se rencontrer et échanger dans l'esprit du Mois de l'ESS et pour une excellence solidaire.

Un job dating « efficace » grâce à une « collaboration parfaite »

Toute la journée, un job dating était organisé par Pôle emploi. Une excellente opportunité pour les demandeurs d'emploi de l'Est et du Nord. 350 personnes ont été ciblées en amont par Pôle emploi en fonction de leur profil pour le faire correspondre aux offres d'emploi des différentes structures présentes. Ceux-ci ont été conviés directement pour un entretien. Et, à en croire les recruteurs présents, cette formule est un succès. « La présélection était

très bonne et la collaboration avec Pôle emploi parfaite », assure Philippe Rodrigues, responsable d'agence Axion Insertion. Même son de cloche à côté, sur le stand de Service Intérim : « Nous avons pu rencontrer le public de l'Est et trouver des profils très intéressants et rares. Dès la semaine prochaine, certains seront en mission, cette formule est efficace », confie Anaïs Andoche.

Approfondir ses connaissances sur l'ESS : focus sur l'agrément ESUS

La DIECCTE propose, dans le cadre du Mois de l'ESS, deux ateliers pour aborder avec les acteurs de l'ESS les tenants et les aboutissants de l'agrément ESUS. Pour le premier atelier, le 18 novembre, représentants d'associations, de collectivités, mais aussi d'entreprises privées se sont retrouvés autour de la table et montrés particulièrement intéressés.

Le Mois de l'ESS permet la rencontre et la mise en avant des acteurs de l'ESS. C'est aussi l'occasion de se rencontrer pour améliorer ses connaissances sur le champ. Et c'est exactement l'objectif des deux ateliers menés par la DIECCTE sur l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).



Ce 18 novembre, dans les locaux de la DIECCTE à Saint-Denis, Guilaïne David, correspondante régionale de l'ESS à La Réunion, a donc détaillé à une quinzaine de participants très attentifs comment et pourquoi obtenir l'agrément ESUS. Durant la présentation, les questions ont fusé. *«Il y a une belle base de connaissance de l'ESS à La Réunion, explique-t-elle après coup. Si bien que les échanges deviennent vite très pertinents et pointus»*. L'Excellence Solidaire, fil rouge du Mois de l'ESS 2016 prend tout son sens...

La principale nouveauté introduite par l'agrément ESUS est qu'il est ouvert aux entreprises commerciales. Cependant, au même titre que toutes les structures souhaitant obtenir cet agrément, elles

devront remplir plusieurs conditions. Les deux premières : être une entreprise reconnue de l'ESS et, surtout, assurer une activité d'Utilité Sociale. C'est ce deuxième point qui rend l'agrément ESUS plus «exigeant», explique Guilaïne David.

La CRESS, présente lors de l'atelier notamment par l'intermédiaire de son directeur, Jérôme Gardody, aura «un

rôle à jouer», explique enfin Guilaïne David, notamment dans «l'arbitrage» et pour «répertorier les structures ayant obtenu l'agrément».

Les structures agréées ESUS auront accès à des financements solidaires et à des marchés réservés. Il s'agit donc d'une véritable opportunité pour les acteurs de l'ESS de faire de leur Utilité Sociale un outil de développement économique.

Témoignage de participant – Yannick Aquilimeba

«Je représente une association culturelle et socio-sportive. Nous allons créer trois nouvelles structures pour la formation, l'édition et la production et souhaitons évoluer vers un statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

Nous avons eu connaissance de cet atelier par la CRESS et il a parfaitement répondu à nos attentes. Il permet d'être en contact direct avec les intéressés et les acteurs. Surtout, c'est succinct, spécifique, adapté. C'est certain, nous allons faire une demande d'agrément ESUS.»

La MAIF expose et partage ses valeurs

Les 16 et 23 novembre, dans le cadre du Mois de l'ESS, la MAIF a mis en place une exposition temporaire pour faire découvrir aux acteurs de l'ESS mais aussi au grand public ses actions et les valeurs qu'elle défend.

« Cette exposition, c'est une manière d'affirmer notre adhésion forte aux valeurs de l'ESS ». Devant les stands montés dans le jardin de la MAIF, rue Jules Auber à Saint-Denis, Claudine Donz est dynamique et enthousiaste. Militante MAIF élue par les sociétaires et représentante de la MAIF au Conseil d'Administration de la CRESS, elle est à l'initiative de cette exposition temporaire.

Son objectif : « rester dans l'échange ». Cet échange, il s'accompagne toujours de « preuves ». C'est d'ailleurs le cœur même de la manifestation : la présentation des valeurs défendues par la MAIF à travers des actions concrètes. Education, développement durable, progrès, solidarité, autant de thèmes développés et portés, avec cette exposition, à la connaissance des acteurs de l'ESS mais aussi du grand public. Ainsi, au fil de la journée, sociétaires de la MAIF, salariés, mais aussi des passants ont parcouru le jardin.

« Nous sommes des pionniers de l'ESS donc nous devons être des promoteurs de ce modèle et partie prenante du Mois de l'ESS », affirme Claudine Donz. A travers cette exposition, la mission est réussie.



D'autant que, parfaitement dans l'esprit de partage et de collaboration voulu pour le Mois de l'ESS, la MAIF a ouvert son exposition à l'association Junior Busin'ESS, lauréat du Fonds MAIF pour l'Education en 2013 à La Réunion, et. L'association y dispose d'un stand dédié. Tout aussi motivé et volontaire que Claudine Donz, Benoît Maheux, coordonnateur de l'association, renseigne les visiteurs sur les projets développés par la structure. Chaque année, elle accompagne des classes du primaire au lycée pour les sensibiliser à la démarche entrepreneuriale grâce à la conduite d'un projet avec la création d'une « mini-entreprise ».

La MAIF a également invité le réseau GRANDDIR, sociétaire, à présenter ses actions en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Ce réseau, créé en 2013, regroupe une trentaine d'adhérents qui se sont donnés pour mission d'accompagner le changement de comportement des populations sur les thématiques écologiques.

La MAIF, et ces deux entreprises, de proximité et de réseau, démontrent par cette action leur coopération en faveur des valeurs et objectifs que se donne l'ESS : un bel exemple d'excellence solidaire.

L'info en +

Également représentée sur l'exposition, l'association Prévention MAIF a mis en place deux animations pédagogiques et ludiques avec des lunettes de simulation alcoolémie et un réactiomètre pour sensibiliser aux dangers de l'alcool au volant et la vitesse excessive.